



## WORLD CLEAN UP DAY - 18 SEPTEMBRE 2021

### REGLEMENT CONCOURS : 'LE DECHET LE PLUS INSOLITE'

#### ARTICLE 1 : OBJET DU CONCOURS

A l'occasion de la journée mondiale de nettoyage de la nature (World clean Up day – WCUD) Edition 2021 à laquelle la ville d'Elancourt participera le 18 septembre 2021 matin (9h45 - 12h), un concours libre et gratuit de photos est organisé sur le thème du déchet le plus insolite.

Le but est de faire apparaître dans la photo l'objet, les immondices, jetés dans la nature qui polluent la nature et enlaidissent notre environnement.

#### ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être élancourtois majeur ou mineur sous la tutelle d'un parent
- 1 seule participation par foyer
- Participer à la journée WCUP de la ville sur l'un des 4 sites (points de rendez-vous) de la ville
  - Place de Berlin (Quartier de la Clef de Saint Pierre)
  - Place de la Muette (Le Village)
  - Square de Lamartine (Quartier du Gandouget et ses abords)
  - Square Charles Perrault (quartier des Petits Prés et de ses abords)
- Photos prises impérativement lors de cet évènement et envoyées avec l'affichage du jour et de l'heure.

#### ARTICLE 3 : MODALITES DES INSCRIPTIONS

2 photos : 1 prise de vue du déchet de près et 1 prise de vue d'ensemble afin de situer le lieu.

Les photos devront être envoyées en format « JPG » en pièce jointe d'un courriel à [ddp@ville-elancourt.fr](mailto:ddp@ville-elancourt.fr).

Les photos devront être d'environ de 2000x3000 pixels

Le nom du fichier photos devra être sous la forme « nom-prénom. WCUD 2021 »

Objet du courriel : « Nom-prénom \_concours-photos \_ Déchet insolite \_ WCUD 2021 »

Le corps du message :

- date – heure et lieu des prises de vue
- si possible un commentaire de quelques lignes
- Nom Prénom et coordonnées du participant

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par courriel [ddp@ville-elancourt.fr](mailto:ddp@ville-elancourt.fr) ou par téléphone au 01 72 67 81 04.

**Date butoire des inscriptions et d'envoi des photos : le vendredi 24 septembre 2021.**

#### **ARTICLE 4 : COMPOSITION DU JURY**

Le Jury présidé par Monsieur le Maire ou son représentant sera composé d'élus, d'élancourtois référents sur cet évènement ainsi que d'agents de la Direction du Patrimoine.

#### **ARTICLE 5 : RESULTATS ET REMISE DES PRIX**

A la suite d'un vote anonyme des membres du jury, la photo qui aura recueilli le plus de voix sera primée.

Le gagnant se verra remettre 4 places de cinéma offertes gracieusement par notre partenaire le Ciné 7 des 7 Mares.

Le lauréat en sera informé par courriel.

#### **ARTICLE 6 : DROIT A L'IMAGE ET INFORMATIONS PERSONNELLES**

L'inscription vaut autorisation de diffusion des photos dans le cadre du concours ainsi que dans le cadre de toutes opérations de communication ou de promotion, sans limite de durée.

Les informations personnelles recueillies seront traitées conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Ces informations seront exclusivement destinées à l'usage de la ville et ne seront aucunement cédées à des tiers.